

Observer l'égalité femmes-hommes dans les quartiers prioritaires de la région Centre-Val de Loire

CA Tours (Plus)

Département de l'Indre-et-Loire

54 360 habitants dans les quartiers prioritaires



- 1- Rabière
- 2- Niqueux Bruère - Marcel Pagnol
- 3- Rabaterie
- 4- Fontaines
- 5- Rochepinard
- 6- Rives Du Cher
- 7- Europe
- 8- Sanitas
- 9- Maryse Bastié
- 10- Bords De Loire

Préambule

Comment renforcer la prise en compte des inégalités entre les femmes et les hommes dans les quartiers de la politique de la ville ?

Vaste défi auquel la direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes (SGAR) et le réseau des déléguées départementales (DDCS/PP) veulent contribuer avec les acteurs des contrats de ville.

Aussi Villes au Carré, centre de ressources régional politique de la ville, déjà mobilisé depuis plusieurs années sur le sujet, a été sollicité dans le cadre du CPER Centre-Val de Loire 2015-2020.

La mission comporte plusieurs étapes :

- Produire de la connaissance sur les notions-clés et les ressources utiles ;
- Produire des chiffres clés récents et locaux pour préciser les situations dans chaque quartier et par contrat de ville (niveau EPCI) ;
- Organiser une journée régionale et des journées dans chaque département pour présenter les outils et ouvrir des pistes d'actions.

En partenariat avec l'Observatoire des Inégalités, le COMPAS a été sollicité pour réaliser les tableaux de bord des 53 quartiers de la région. Ils font connaître les indicateurs les plus récents et de référence, à partir des informations disponibles, en comparant chaque quartier à son EPCI, au département et à la région : le contexte démographique, la structure des ménages, l'emploi et le niveau de formation, les modes de vie ; en pourcentage et en effectif.

Ce document est la synthèse commentée des tableaux de bord par département téléchargeable sur Cosoter : [ICI](#)

Il sera accompagné d'une infographie animée pour faciliter l'appropriation des informations quantitatives.

Ces supports serviront aux journées départementales alors que les contrats de ville arrivent à mi-parcours, occasion d'actualiser les diagnostics. Souhaitons qu'ils interpellent et motivent les acteurs publics et les opérateurs à agir pour plus d'égalité dans les quartiers prioritaires et dans toute l'intercommunalité.

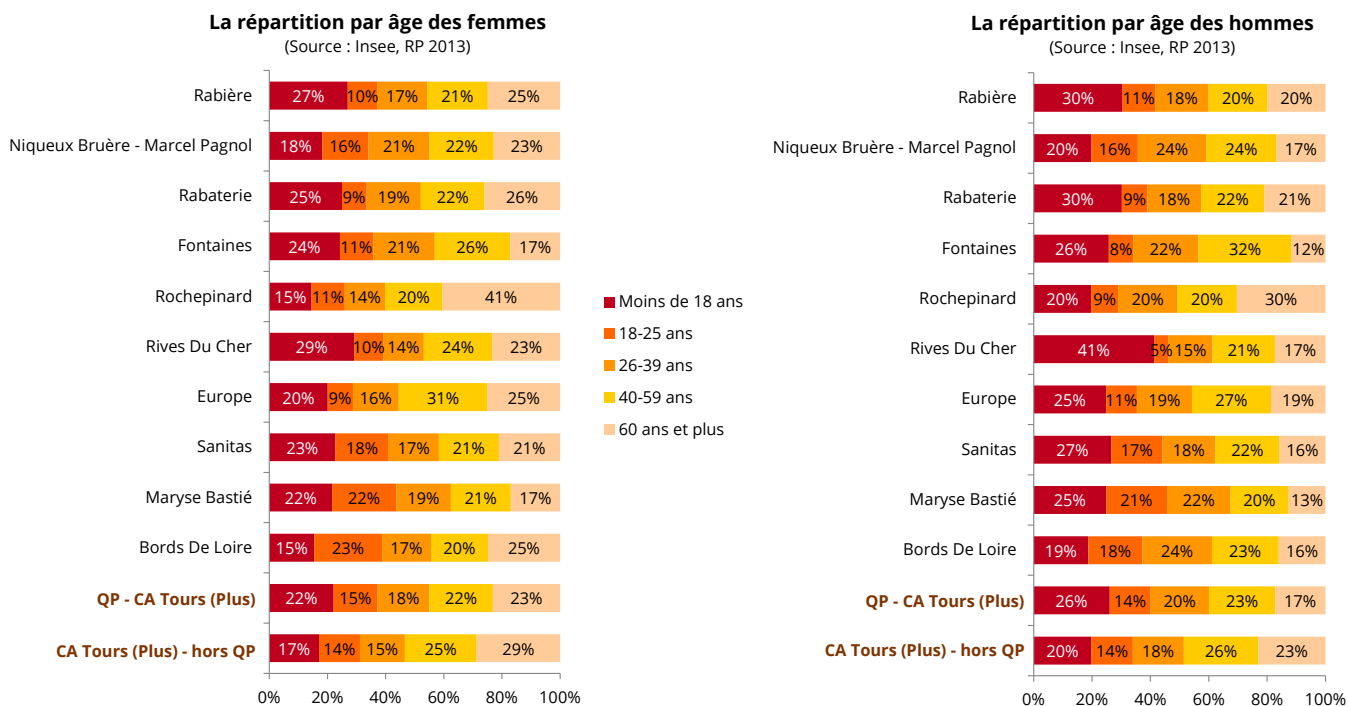
Note méthodologique :

L'objectif de ce portrait de quartiers prioritaires est d'observer la situation et l'évolution des inégalités femmes-hommes en se positionnant par rapport au reste de l'intercommunalité (hors quartiers prioritaires). Pour cela, un travail de correspondance et/ou d'agrégation d'Iris¹ a été réalisé afin d'observer chacun des quartiers prioritaires (QP) présent dans le contrat de ville, avec comme souci d'approcher au mieux la géographie officielle des QP. Ainsi, ce portrait présente une sélection d'indicateurs clés, déclinée par sexe, permettant de caractériser les Iris englobant les QP en termes de contexte démographique, immigration, parcours de vie et emploi-formation.

¹ Iris : Îlots Regroupés pour l'Information Statistique.

54% de la population des quartiers prioritaires de la CA Tours (Plus) sont des femmes en 2013, soit 29 570 personnes

54 360 habitants résident dans les Iris composant les quartiers prioritaires de la CA Tours (Plus). Parmi eux, 29 570 sont des femmes, soit 54% (1 point de plus que sur l'ensemble des QP de la région Centre-Val de Loire). Cette proportion atteint 58% dans le QP Rives Du Cher (soit 1 480 femmes) et 57% dans le QP Maryse Bastié (soit 2 700 femmes).



Tout comme les hommes, les femmes sont plus jeunes dans les quartiers prioritaires que sur le reste de l'intercommunalité :

sur 100 femmes vivant dans les QP de la CA Tours (Plus), 22 sont mineures, 15 ont entre 18 et 25 ans, 18 ont entre 26 et 39 ans, 22 ont entre 40 et 59 ans et 23 ont 60 ans ou plus.

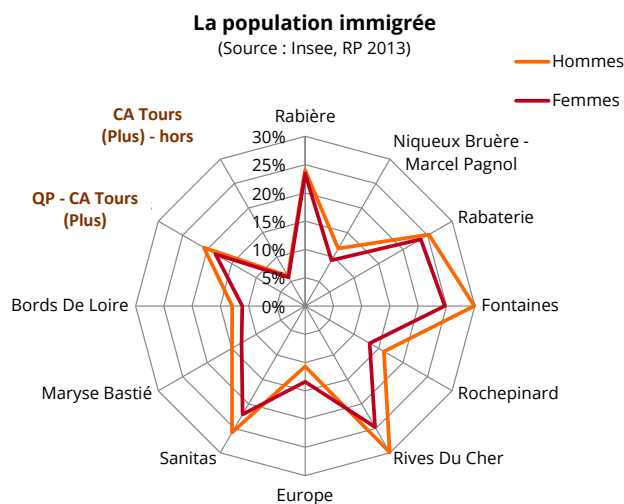
A noter toutefois, la population du QP Rochepernard nettement plus âgée (41% de femmes de 60 ans et plus et 30% d'hommes).

La population féminine immigrée est plus importante dans les quartiers prioritaires

La part d'immigrés parmi l'ensemble de la population est de 18% pour les femmes des QP du contrat de ville (soit 5 420 femmes) contre 21% pour les hommes (soit 5 110 hommes).

A l'image de l'ensemble des quartiers prioritaires du Centre-Val de Loire, **la part d'immigrés est nettement plus importante sur les territoires inscrits à la Politique de la ville** (6% hors QP aussi bien pour les femmes que pour les hommes).

La part de femmes immigrées dans les QP Fontaines et Rives Du Cher atteint 25% (soit respectivement 380 et 370 femmes immigrées) alors qu'elle est de 9% pour le QP Niqueux Bruère-Marcel Pagnol (soit 350 femmes immigrées).



Les femmes quittent plus tôt le foyer familial que les hommes

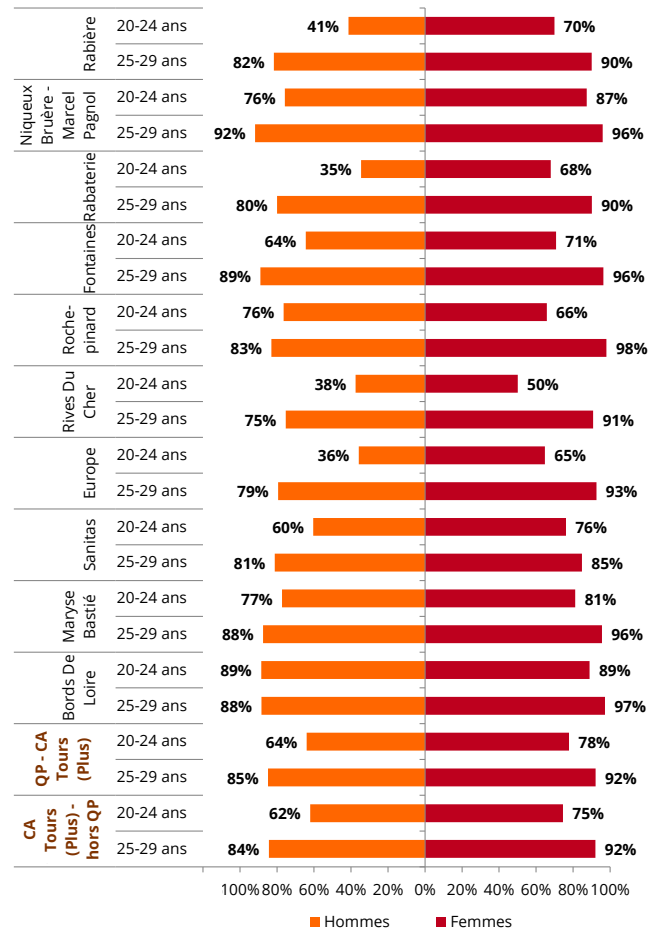
Dans les QP du contrat de ville, 78% des jeunes femmes de 20-24 ans ont quitté le foyer familial (soit 2 110 femmes) contre 64% des jeunes hommes (soit 1 350 hommes). Cet écart se réduit à 25-29 ans (92%, soit 1 960 femmes contre 85%, soit 1 710 hommes).

Sur le reste de l'intercommunalité, les jeunes femmes de 20-24 ans ayant quitté le foyer familial sont légèrement moins nombreuses que dans les QP (75%) et l'écart hommes-femmes est semblable (13 points). Chez les 25-29 ans, la part de jeunes ayant quitté le foyer familial est proche pour les hommes et identique pour les femmes à celle des QP.

Au sein des dix QP du contrat de ville, la part de femmes ayant quitté le foyer familial atteint 89% dans le QP Bords De Loire (soit 410 femmes) et 87% dans le QP Niqueux Bruère-Marcel Pagnol (soit 340 femmes). A l'inverse, dans le QP Rives Du Cher, seule la moitié des femmes de 20-24 ans ont quitté le foyer familial (soit 40 jeunes femmes).

Les jeunes de 20-29 ans ne vivant plus chez leurs parents

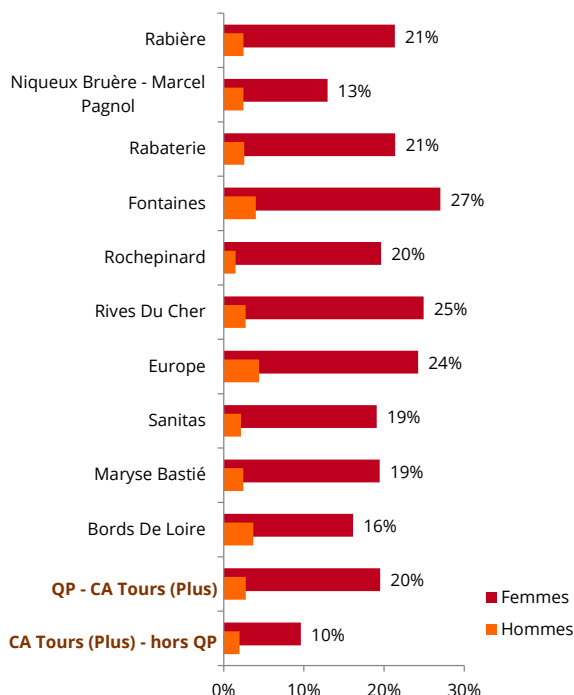
(Source : Insee, RP 2013)



La monoparentalité féminine est fortement représentée dans les quartiers prioritaires

Les familles monoparentales de 20-59 ans

(Source : Insee, RP 2013)



Parmi l'ensemble des femmes de 20-59 ans des QP de la CA Tours (Plus), une sur cinq est monoparent (soit 2 910 femmes) contre 3% pour les hommes (soit 360 hommes).

L'écart hommes-femmes est plus important dans les QP que sur le reste de l'intercommunalité : 17 points contre 8 points. La monoparentalité est donc plus féminine dans les QP qu'hors QP.

La part de femmes de 20-59 ans monoparents atteint 27% dans le QP Fontaines (soit 240 femmes) et 25% dans le QP Rives Du Cher (soit 160 femmes). A l'opposé, le QP Niqueux Bruère-Marcel Pagnol compte 13% des femmes de 20-59 ans monoparents (soit 270 femmes).

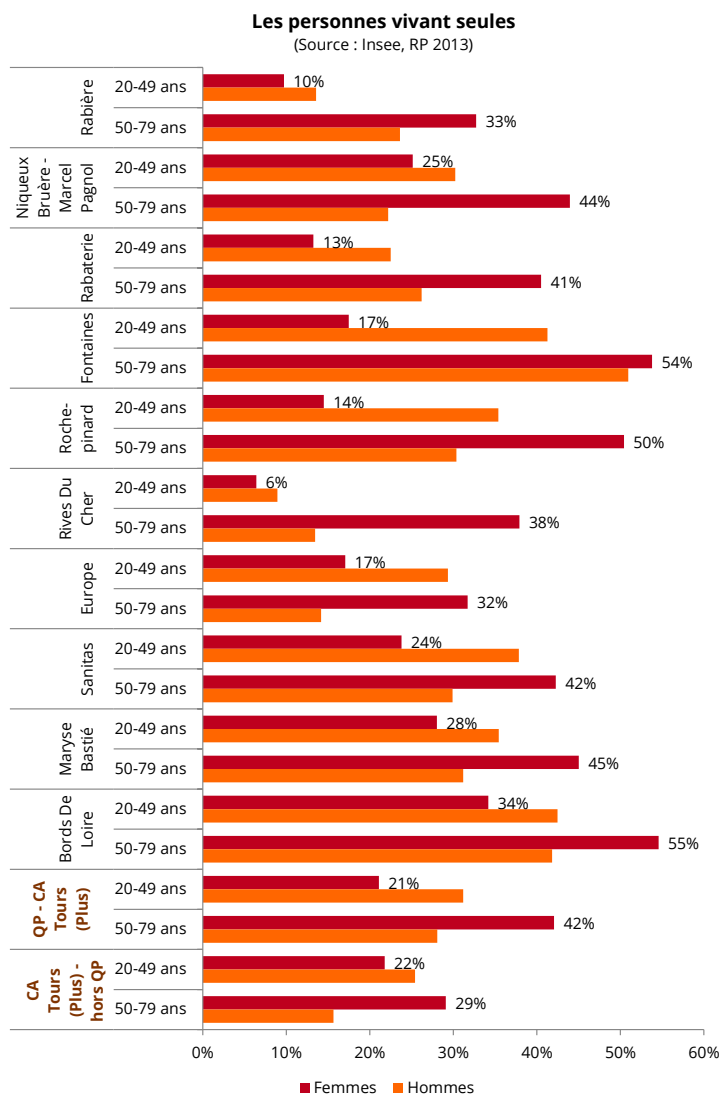
Un isolement résidentiel plus important chez les femmes dans les quartiers prioritaires

Avant 50 ans, la part d'hommes seuls est plus importante, après 50 ans, cela s'inverse. Dans les QP du contrat de ville, la part de personnes de 20-49 ans vivant seules est de 31% pour les hommes (3 280 hommes) contre 21% pour les femmes (2 480 femmes) alors que pour les 50-79 ans elle est de 42% pour les femmes (3 390 femmes) contre 28% pour les hommes (1 680 hommes).

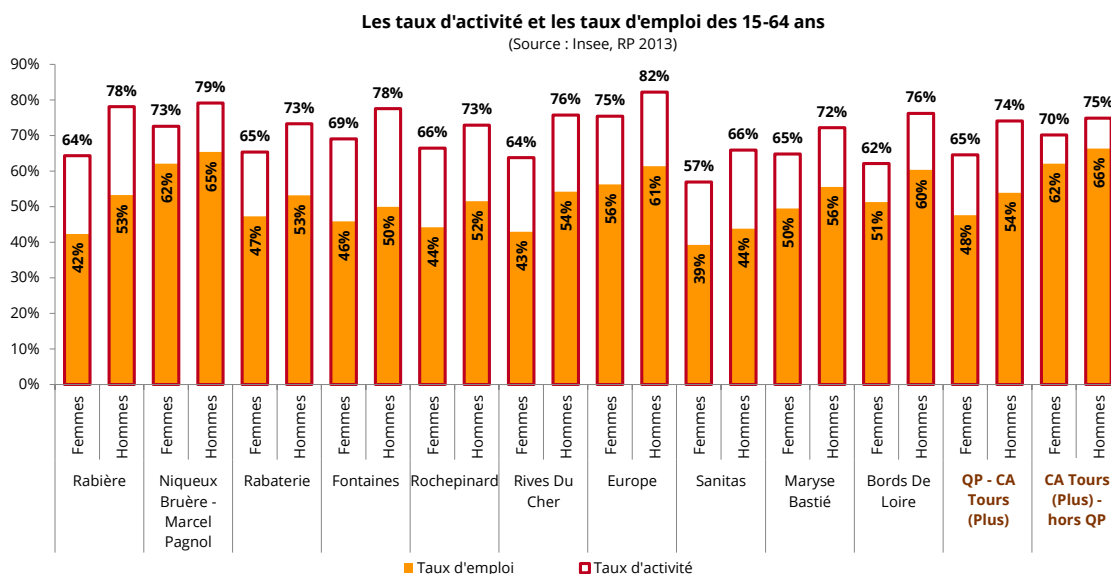
Sur le reste de l'intercommunalité, exception faite des femmes de 20-49 ans, les parts de personnes seules sont moins élevées, aussi bien pour les femmes que pour les hommes.

Au sein des dix QP de la CA Tours (Plus), la part de femmes vivant seules atteint 34% dans le QP Bords De Loire pour les 20-49 ans (soit 480 femmes) et 55% pour les 50-79 ans (soit 410 femmes). A l'inverse, ces parts sont respectivement de 6 et 38% dans le QP Rives Du Cher (respectivement 30 et 150 femmes).

Ajoutés à la forte proportion dans les QP de femmes en situation de monoparentalité, les ménages avec une seule adulte sont très nombreux dans ces quartiers ; facteur de risque important en termes de précarité.



Un taux d'activité et d'emploi féminin faible dans les quartiers prioritaires



Au sein des QP de la CA Tours (Plus), le taux d'activité des femmes de 15-64 ans est de 65% (soit 12 040 femmes actives) **contre 74% pour les hommes** (soit 11 990 hommes actifs). Les taux d'activité masculins et féminins sont plus faibles dans les QP, mais **l'écart du taux d'activité masculins avec le reste de l'intercommunalité est faible (1 point) alors qu'il est de 5 points pour le taux d'activité féminin.**

Le taux d'activité féminin atteint 75% dans le QP Europe et 73% dans le QP Niqueux Bruère-Marcel Pagnol contre seulement 57% dans le QP Sanitas.

Concernant le taux d'emploi, il est de 48% pour les femmes de 15-64 ans (8 880 femmes en emploi) contre 54% pour les hommes (8 730 hommes en emploi). A nouveau, les taux d'emploi masculins et féminins sont plus faibles dans les QP, mais l'écart du taux d'emploi masculins avec le reste de l'intercommunalité est presque aussi important que celui des femmes (12 points contre 14 points).

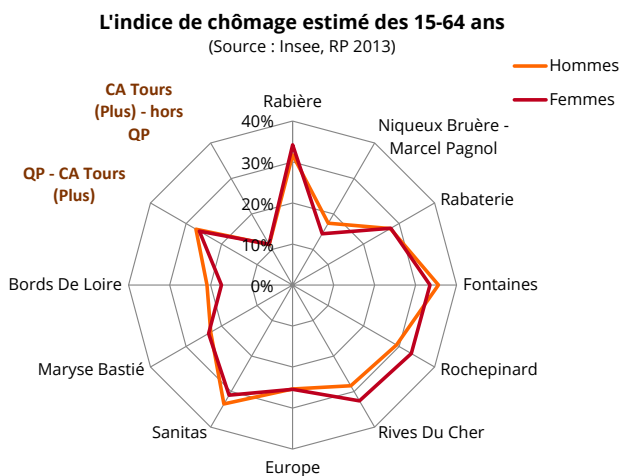
Conjugués à la forte proportion dans les QP de femmes isolées, ces plus faibles taux d'emploi dans les QP augmentent les risques de précarité.

Note méthodologique :

Le taux d'activité rapporte la population active (personnes en emploi ou au chômage) à l'ensemble de la population.

Le taux d'emploi rapporte la population en emploi à l'ensemble de la population.

Les femmes actives des quartiers prioritaires se déclarent presque autant au chômage que les hommes



Dans les QP du contrat de ville, l'indice de chômage estimé des femmes est très proche de celui des hommes : 26% pour les femmes (soit 3 160 femmes) et 27% pour les hommes (soit 3 260 hommes).

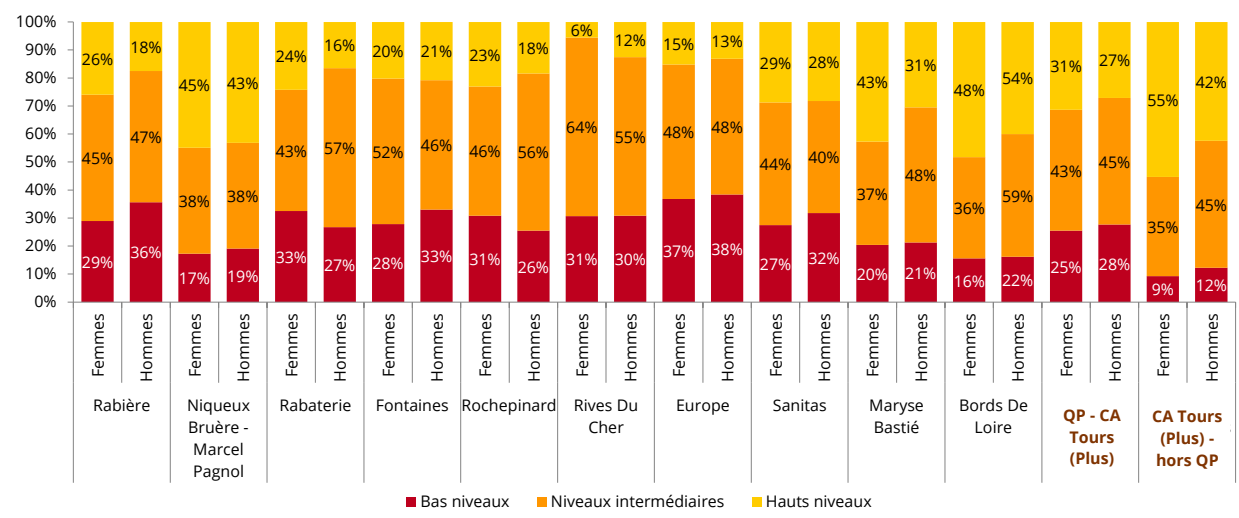
A l'image de la tendance régionale, **que ce soit pour les hommes ou les femmes, l'indice de chômage estimé est nettement plus fort dans les QP qu'hors QP (11%).** L'indice de chômage estimé des femmes atteint 34% dans les QP Rabatière et Fontaines.

Note méthodologique :

L'indice de chômage estimé rapporte la population se déclarant au chômage au recensement à la population active (personnes en emploi ou au chômage).

Les femmes des quartiers prioritaires plus diplômées que les hommes

Les niveaux de formation des 15-39 ans non scolarisés
(Source : Insee, RP 2013)



Les jeunes femmes de moins de 40 ans sont plus diplômées que les jeunes hommes, y compris dans les quartiers prioritaires. En effet, **dans les QP de la CA Tours (Plus), 31% des femmes de 15-39 ans non scolarisées ont un haut niveau de formation** (soit 2 150 femmes) **contre 27% des hommes** (soit 1 750 hommes). Sur le reste de l'intercommunalité, l'écart femmes-hommes est de 13 points (55% de femmes avec Bac+2 ou plus contre 42% pour les hommes).

Le QP Rives Du Cher se démarque des autres QP car c'est le seul où la part d'hommes de 15-39 ans non scolarisés ayant un haut niveau de formation est supérieure à celle des femmes : 12% contre 6%. Pour autant, bien que plus diplômées dans les QP, les femmes sont moins fréquemment en emploi que les hommes.

Note méthodologique :
Le calcul des niveaux de formation se réalise sur la population des 15-39 ans ayant achevé leur scolarisation.
Les bas niveaux de formation regroupent les sans diplômes, les Certificat d'études primaires, le BEPC et le brevet national des collèges.
Les niveaux de formation intermédiaires regroupent les CAP-BEP et le baccalauréat (général, technologique et professionnel).
Les hauts niveaux de formation regroupent les Bac+2 et plus et les diplômés d'études supérieures.



Villes au Carré est depuis 2007 un outil d'ingénierie mutualisé au service des élus, des professionnels des collectivités et de l'État, de leurs partenaires publics ou privés, des associations en région Centre-Val de Loire. Sa mission est de faciliter la conduite des politiques de cohésion urbaine et sociale, dans la réalité des territoires, de leurs atouts et de leurs contraintes.

Il accompagne plus particulièrement un réseau engagé dans les contrats de ville et un réseau de villes petites et moyennes.

Centre de ressources, d'expertises, de formation et réseau d'échanges, Villes au Carré soutient la montée en compétences et la prise de recul des acteurs de la politique de la ville et des territoires.

Contact : villesaucarre@villesaucarre.org - 02 47 61 11 85



Le Centre d'observation et de mesure des politiques d'action sociale (Compas) est spécialisé dans l'observation sociale territoriale au service de l'aide à la décision. Il intervient auprès des collectivités pour une meilleure compréhension, par les professionnels des collectivités et leurs élus, des réalités sociales actuelles et à venir. Le Compas accompagne pour cela à l'élaboration de préconisations pour la mise en place de projets de territoires adaptés aux besoins des populations. A l'aide d'une méthodologie éprouvée (construction d'indicateurs permettant de mesurer l'usage du droit commun, mise à jour de diagnostics à mi-parcours du contrat de ville, mise en place de groupes d'analyse partagée,...), le Compas peut vous proposer un dispositif d'observation pérenne de la cohésion sociale et urbaine de vos quartiers.

Contact : contact@compas-tis.com - 02 51 80 69 80 - www.lecompas.fr